



COMMUNIQUE DE PRESSE

DEVELOPPEMENT DURABLE : LE GROUPE CELEOS ADHERE AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Plérin, le 3 avril 2008 :

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche de Développement Durable, le Groupe CELEOS a souhaité aller plus loin. Une implication qui prend une nouvelle dimension avec la signature du Pacte Mondial de L'ONU. En y adhérant, CELEOS a choisi d'intégrer encore d'avantage les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans sa stratégie et ses activités. Une volonté récompensée par le Trophée du Développement Durable qui vient de lui être décerné par la Région Bretagne.

CELEOS signataire du Pacte Mondial de l'ONU

Le Pacte Mondial est une initiative lancée en 1999 au Forum économique mondial de Davos par l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. Ce pacte engage les entreprises signataires à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans les domaines suivants : Droits de l'homme - Normes du travail – Environnement - Lutte contre la corruption. Les entreprises signataires doivent s'engager à prendre des mesures pour modifier leur fonctionnement, de façon à intégrer le Pacte Mondial et ses principes dans leur stratégie, leur culture et activités quotidiennes. Leur adhésion est renouvelée sous réserve de rédiger un exemple de bonne pratique chaque année et le mettre en ligne sur le site Global Compact de l'ONU (www.unglobalcompact.org) afin de partager son expérience et rendre compte de ses progrès sur, au minimum, un des principes du Pacte Mondial.

Mise en place d'un « Agenda 21 »

Le Pacte Mondial n'est pas un instrument de réglementation, il indique des directions à suivre pour promouvoir les valeurs qui y sont énoncées. Pour le Groupe CELEOS, l'adhésion au Pacte Mondial est l'occasion d'instaurer une politique plus ambitieuse en matière de Développement Durable. Cette année sera celle de la mise en place de son plan d'actions « l'Agenda 21 CELEOS » sous l'égide d'un Comité 21 composé de la direction générale, des chefs de service, du Responsable Développement Durable et des directeurs métiers. L'ensemble des collaborateurs du Groupe sera associé à la démarche lors d'une consultation générale sur les orientations à privilégier dans le plan d'actions. Celui-ci définira le socle de la démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) de CELEOS.

Des actions récompensées par les Trophées du Développement Durable de la Région Bretagne

Comme une reconnaissance des actions entreprises par le Groupe CELEOS, la Région Bretagne a décerné au groupe un Trophée du Développement Durable. Un prix qui récompense la réalisation d'Eleusis 5, la direction régionale Bretagne du Groupe CELEOS. Un bâtiment qui s'inscrit, dans une démarche HQE® où toutes les cibles HQE ont été prises en compte. Autre action récompensée, le travail de sensibilisation mené sur le long terme auprès des publics jeunes en collaboration avec les associations Les Petits Débrouillards et Fun Science.

A propos du Groupe CELEOS (www.groupeceleos.com)

Couvrant l'ensemble des métiers de l'aménagement, du lotissement, de la promotion et de la gestion immobilière, le Groupe CELEOS est l'un des leaders de la promotion. Grâce à un concept innovant de réseau multi-régional d'agences de promotion immobilière et une approche industrielle de son métier, le Groupe CELEOS développe une gamme de produits cohérente.

CELEOS est coté sur Alternext by NYSE Euronext
Code ISIN : FR0010324962– Mnémo : ALCEL



CELEOS

Eric Wery
Directeur Général Délégué
Tél. : 02 96 79 98 98
Fax : 02 96 79 98 88
investisseurs@groupeceleos.com

NewCap.

Agence de communication financière
Emmanuel Huynh / Estelle Guichard
Tél. : 01 44 71 94 94
celeos@newcap.fr
